

Fitch confirme la note d'Orascom Telecom Tunisie à 'BBB-' et maintient la perspective à Stable.

Fitch Ratings – Londres/Tunis/Istanbul - 9 Février 2010 : Fitch Ratings a confirmé les notes de défaut émetteur (*Issuer Default Rating – IDR*) internationales en devises et en monnaie locale attribuées à Orascom Telecom Tunisie ("OTT") à 'BBB-' et la note nationale à long terme à 'A+(tun)'. La perspective de ces notes reste stable.

Les notes reflètent la forte capacité d'OTT à générer des revenus ainsi que la solidité de ses indicateurs de crédit comparés aux opérateurs similaires de la zone Moyen-Orient - Afrique du Nord. Cependant, la forte marge d'exploitation d'OTT ainsi que sa position de leader sur le marché tunisien (à travers sa marque phare Tunisiana) pourraient être ébranlées par l'intensification de la concurrence après l'attribution d'une troisième licence de téléphonie mobile au consortium géré par Divona/Orange-France Telecom.

La perspective stable des notes d'OTT indique le maintien attendu de bonnes performances en 2009-2010 malgré la concurrence accrue. OTT a enregistré une marge brute d'exploitation de 54,7% durant les neuf premiers mois de l'année 2009. Selon les estimations de Fitch, la forte capacité d'OTT à générer des revenus devrait lui permettre d'améliorer encore son ratio d'endettement à fin 2009 ; la dette nette d'OTT représenterait ainsi un multiple de 0,1x du résultat brut d'exploitation contre 0,45x à fin 2008.

Compte tenu du taux de pénétration élevé de la téléphonie mobile en Tunisie (avoisinant 90%) et de son faible potentiel de croissance, Fitch estime que l'arrivée d'un nouvel opérateur est de nature à limiter le revenu moyen par usager sur le long terme. Si le régulateur autorise la portabilité du numéro, ce qui devrait se produire, selon Fitch, à l'horizon 2010-2011, cette mesure pourrait bénéficier au nouvel opérateur. Néanmoins l'agence estime qu'OTT dispose d'un avantage compétitif en matière de couverture et qualité de services.

L'entreprise égyptienne Orascom Telecom et Wataniya, du groupe Qatar Telecom ('A+/'Stable) détiennent chacun 50% du capital d'OTT et se partagent également sa gestion. Les actionnaires d'OTT envisagent la cession de 15% à 20% du capital de la société dans le cadre de son introduction en Bourse dans le courant du 1^{er} semestre 2010. Ils conserveraient néanmoins des parts égales dans le capital d'OTT.

Les notes d'OTT reposent sur les performances intrinsèques et la situation financière de l'activité de téléphonie mobile représentée par la marque Tunisiana. Les problèmes financiers qu'a connus Orascom Télécom ne devraient pas affecter la performance d'OTT ni sa situation financière individuelle.

Les notes intègrent également les anticipations de maintien de la politique actuelle de distribution de dividende pour les années futures (taux de distribution maximum de 100% en 2009). Bien que cette politique de rémunération généreuse demeure une source de préoccupation pour Fitch, le remboursement anticipé de la dette opéré depuis 2007 ainsi que les restrictions de change en Tunisie limitent le risque d'une distribution exceptionnelle de dividendes.

Enfin, Fitch estime qu'un éventuel recul des parts de marché d'OTT entraînant une détérioration de sa marge d'exploitation et l'aggravation de son endettement serait préjudiciable aux notes de la société sur le long terme.

Pour noter cet émetteur, Fitch s'est appuyée sur sa méthodologie de notation des entreprises « Corporate Rating Methodology » datée du 24 novembre 2009, disponible sur le site www.fitchratings.com

Contacts : Wassel Madani, Tunis, +216 71 844 805 et Bulent Akgul, Istanbul, Tél : +90 212 279 1065

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun) » pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://fitchratings.com/understandingcreditratings). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, [WWW.FITCHRATINGS.COM](http://www.fitchratings.com). LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.